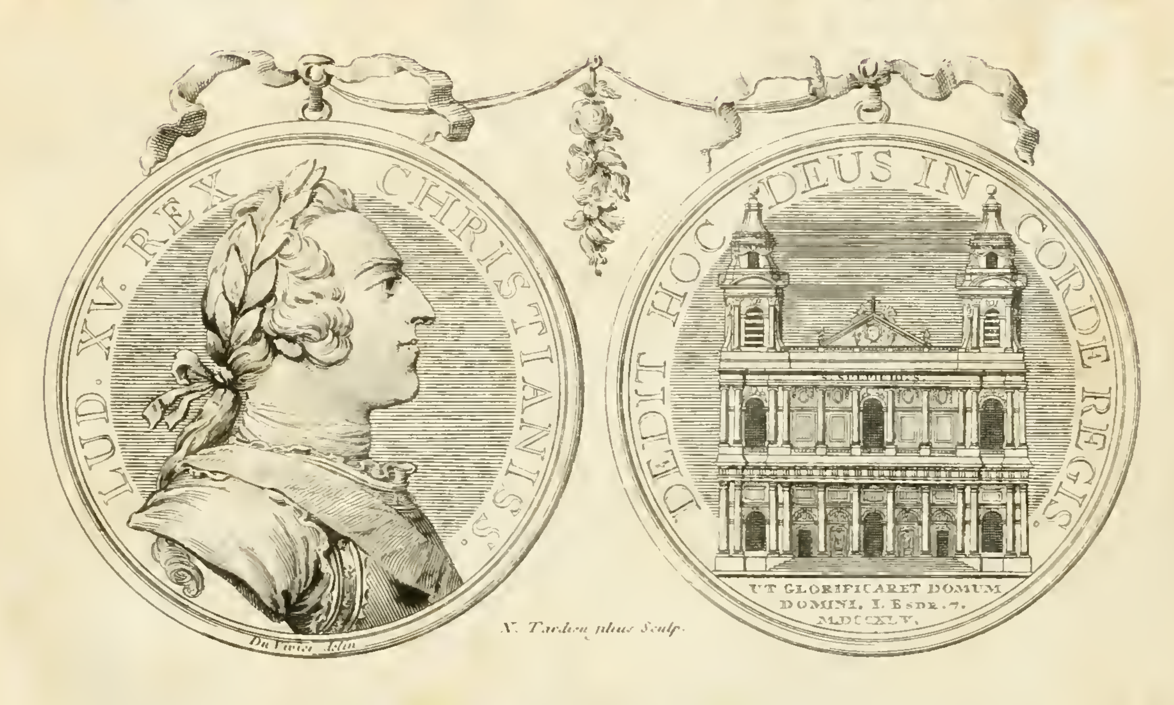
CÉRÉMONIES
DE LA DÉDICACE
ET CONSÉCRATION
DE L'ÉGLISE
DE SAINT SULPICE.

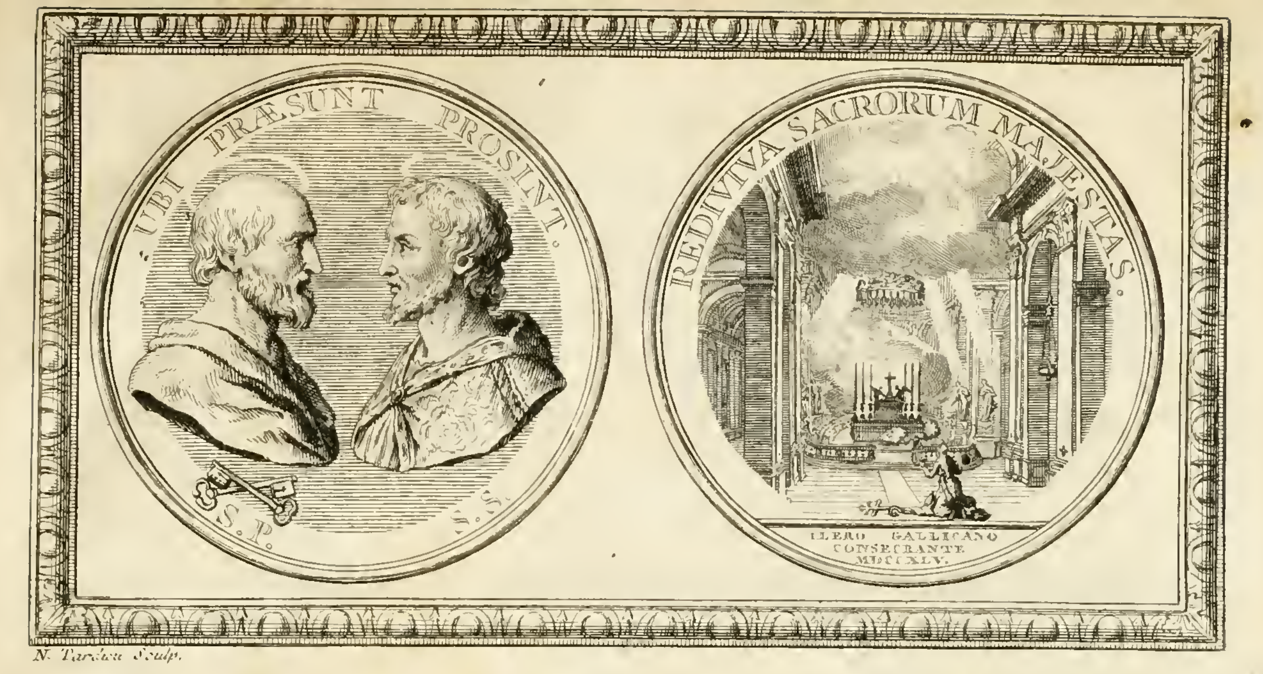


A PARIS,

De l'Imprimerie de P. G. LE MERCIER, Imprimeur-Libraire ordinaire de la Ville, rue Saint Jacques, au Livre d'or.

M DCCXLV.

AVEC APPROBATION ET PERMISSION.



N. Tardieu Sculp.

CÉRÉMONIES
DE LA DÉDICACE
ET CONSÉCRATION
DE L'ÉGLISE
DE SAINT SULPICE.

EXTRAIT DU REGISTRE de la Fabrique de Saint Sulpice, du 30 Juin 1745.



L'AN mil ſept cens quarante-cinq, le dernier jour du mois de Juin, l'Egliſe Paroiſſiale de Saint Sulpice a été conſacrée, & la Dédicace en a été faite en la maniere & avec les Cérémonies qui ſuivent.

Pendant le cours des mois de Mai & Juin, M. Languet de Gergy, Curé de S. Sulpice, & Meſſieurs les Mar-

guilliers ayant jugé que l'Eglise étoit suffisamment close & pavée pour la commodité des Paroissiens; M. le Curé a donné ses soins pour la décoration de ce vaste Edifice, & a fourni tout ce qui étoit nécessaire, afin que cette solennité pût avoir toute la décence & l'éclat convenables. Messieurs les Marguilliers y ont aussi concouru en ordonnant le nétoyage de tous les vitraux de l'Eglise, & ont pourvu avec joye à tout ce qui pouvoit dépendre de leur ministere.

Comme cette Consécration ne pouvoit se faire qu'avec le consentement de Monseigneur l'Archevêque; Monseigneur le Comte de Maurepas, Ministre d'Etat & premier Marguillier, & Monsieur le Curé ont été lui exposer les vœux de toute la Paroisse à ce sujet; le prier de vouloir bien en prendre la peine lui-même si sa santé le lui permettoit, & de la faire à la tête du Clergé de France pour lors assemblé, dont il étoit le premier Président.

Monseigneur l'Archevêque reçut cette demande avec une satisfaction digne de son zéle, & promit de faire la Cérémonie conjointement avec tous Nosseigneurs les Archevêques & Evêques de l'Assemblée. Mais se défiant ensuite des forces de sa santé à cause de son grand âge & de ses grandes occupations, il fit expédier un *Licet* en date du 18 Juin. Il y permet à Monseigneur l'Archevêque de Tours, second Président de ladite Assemblée, & à tous Nosseigneurs les Archevêques & Evêques qui la composoient de faire cette Consécration, & même d'officier pontificalement tous les jours de son Octave.

En conséquence, M. le Curé & Monseigneur le Comte de Maurepas ont invité ces Seigneurs Archevêques & Evêques de convenir d'un jour précis à cet effet. M. le Curé s'est aussi transporté chez Messieurs les Agens Généraux du Clergé de France, & chez tous & chacun de Messieurs les Députés du second Ordre pour les inviter à rendre par leur présence ces Cérémonies plus augustes.

Ils ont unanimement répondu à cette invitation, & le tout s'eſt paſſé de la maniere la plus obligeante.

Hier 29. Juin, Fête de Saint Pierre & de Saint Paul, immédiatement après les Vêpres & le Salut, on fit ſolennellement le tranſport des Reliques des Saints Martyrs Maurice & Primitif, deſtinées à être dépoſées dans le Tombeau de l'Autel qui devoit être conſacré aujourd'hui. Ce tranſport ſe fit de l'Egliſe dans la Chapelle du Séminaire de Saint Sulpice : & afin d'inſpirer aux Paroiſſiens une plus grande vénération, on les fit accompagner par toutes les autres Reliques des Saints qui ſont dans le Tréſor de ladite Egliſe.

Tout le Clergé de la Communauté de Meſſieurs les Prêtres de la Paroiſſe, un grand nombre de Meſſieurs les Directeurs & Séminariſtes des deux Séminaires de S.Sulpice, & Meſſieurs les Clercs de la Paroiſſe marchoient proceſſionnellement. Les Reliquaires étoient portés par pluſieurs Eccléſiaſtiques ſur des brancards ornés avec décence. M. le Curé fermoit la Proceſſion & portoit dans ſes mains les Reliques des Saints qui devoient ſervir à la Conſécration. Elles étoient enfermées dans le même Vaſe qui avoit été ci-devant dépoſé dans l'ancien Autel de la Sainte Vierge. Il étoit couvert d'un pavillon de drap d'or, & porté ſous une magnifique écharpe de ſoie cramoiſie, ornée de larges galons & crépines d'or. Marchoient enſuite Meſſieurs les Marguilliers, ſuivis des Directeurs de toutes les Confréries de la Paroiſſe, & d'un nombre infini de peuple.

M. Couſturier, Abbé de Chaume & Supérieur Général des Séminaires de Saint Sulpice, accompagné d'un très-nombreux Clergé, reçut dans la cour du Grand Séminaire cette Proceſſion.

On dépoſa dans la Chapelle ces Reliques, devant leſquelles Meſſieurs du Séminaire réciterent les Vigiles. Monſeigneur l'Arche-

vêque de Tours fit la vérification de celles des Saints Martyrs, & en mit une cédule en parchemin dans leur Reliquaire, qu'il ferma avec le ſceau de ſes armes.

Le lendemain, qui eſt aujourd'hui 30 de Juin 1745, l'Egliſe étant préparée & toutes choſes diſpoſées convenablement; à cinq heures du matin, eſt arrivé M. de Roquemont, Commandant du Guet, avec un très-grand nombre d'Officiers & de Cavaliers qui ont été diſtribués pour la garde de l'Egliſe à chacune de ſes portes. Tout le Guet à pied s'eſt rendu en même tems devant le Grand Portail, ayant ſes Officiers à la tête, ſon drapeau, ſes tambours & fifres; le tout par les ordres de Monſeigneur le Comte de Maurepas. M. le Curé & Meſſieurs les Marguilliers avoient pris ſoin de faire garder la grande porte du Séminaire, & les rues voiſines par quelques Compagnies du Régiment des Gardes Suiſſes; afin que les Cérémonies ne fuſſent point interrompues par le paſſage des voitures, & par l'affluence d'un peuple infini qu'une juſte & ſainte curioſité attiroit de toute part à ce religieux ſpectacle.

A ſix heures du matin, Noſſeigneurs les Archevêques & Evêques de l'Aſſemblée, deſtinés pour faire la fonction de Conſécrateurs, ſont arrivés au Grand Séminaire, où s'étant revêtus de leurs rochet & camail, ils ſont venus proceſſionnellement avec tout le Clergé à l'Egliſe. Ils étoient au nombre de vingt-un; ſçavoir, ſept Archevêques: Noſſeigneurs

M. Louis-Jacques Chapt de Raſtignac, Archevêque de Tours.

M. Jean-Louis de Bertons de Crillon, Archevêque de Narbonne.

M. Nicolas de Saulx-Tavannes, Archevêque de Rouen.

M. Charles-Antoine de la Roche-Aymon, Archevêque de Toulouſe.

M. Bernardin-François Foucquet, Archevêque d'Embrun.

M. Jacques Bonne Gigault de Bellefond, Archevêque d'Arles.

M. Louis-Jacques d'Audibert de Lussan, Archevêque de Bordeaux.

Et quatorze Evêques : Nosseigneurs

M. Charles-Alexandre le Filleul de la Chapelle, Evêque de Vabres.

M. Jean-Baptiste de Vacon, Evêque d'Apt.

M. Gilbert de Montmorin de Saint-Herem, Evêque de Langres.

M. Jean de Caulet, Evêque de Grenoble.

M. Paul-Alexandre Guenet, Evêque de Saint Pons.

M. Paul d'Albert de Luynes, Evêque de Bayeux.

M. François-Hyacinthe de la Fruglaye, Evêque de Treguiers.

M. Emmanuel-Henry de Cossé de Brissac, Evêque de Condom.

M. François de Sarret de Gaujac, Evêque d'Aire.

M. Louis-Marie Suarez d'Aulan, Evêque d'Acqs.

M. Martin du Bellay, Evêque de Fréjus.

M. François de Beaumont d'Autichamp, Evêque de Tulles.

M. Paul de Ribeyre, Evêque de saint Flour.

Et M. Mathias Poncet de la Riviere, Evêque de Troyes.

Tous ces Prélats ont été reçus à la porte du grand portail par M. le Curé, à la tête d'un grand nombre d'Ecclésiastiques, & conduits au milieu de la croisée de l'Eglise devant le Maître-Autel. Après y avoir fait leur priere, Monseigneur l'Archevêque de Tours a ordonné que tout le monde sortît de l'Eglise pour la laisser libre. Il ne devoit y rester qu'un seul Diacre en étole; le même Prélat lui en a commis la garde, & a fait allumer les cierges posés à chacune des croix sur les douze Piliers désignés pour recevoir les onctions du saint Crême.

De-là tout le Clergé précédant Nosseigneurs les vingt-un Prélats consécrateurs, est retourné processionnellement à la Chapelle du Séminaire. Après y avoir fait les prieres, & récité les Pseaumes prescrits devant les Reliques qui y reposoient depuis la veille, ils ont été revêtus des Habits Pontificaux; chacun ayant la mitre en tête, sa crosse particuliere, & une des chapes de l'Eglise : toutes chapes uniformes, aussi brillantes par la richesse que par le neuf des étoffes.

C'est avec cet apareil qu'on s'est rendu processionnellement à l'Eglise, & dans l'ordre suivant.

La belle croix de vermeil de la Paroisse, enrichie d'un grand nombre de pierres précieuses, y étoit portée entre deux chandeliers aussi de vermeil. Plus de trois cens Ecclésiastiques marchoient après deux à deux, & après eux Nosseigneurs les Consécrateurs. On est ainsi arrivé sous le vestibule extérieur du grand portail. Tous les Ecclésiastiques se sont rangés en deux Corps sous la colonnade qui forme ce vestibule, & Nosseigneurs devant la grande porte. Là étant à genoux sur des tapis & carreaux, on a chanté les Litanies des Saints, à la fin desquelles ils ont fait la bénédiction de l'eau & du sel. Puis ayant chacun un bouquet d'Hysope à la main, ils se sont séparés en deux corps pour asperser l'un à droite, & l'autre à la gauche, les murs extérieurs de l'Eglise. Après l'avoir fait à trois reprises, à chacune desquelles ils se réunissoient sous le grand Portail, Monseigneur l'Archevêque de Tours a frapé pour la troisiéme fois avec sa crosse à la principale porte de l'Eglise. Elle a été ouverte par le Diacre qui étoit resté en dedans.

Alors Nosseigneurs ont fait avec leurs crosses le signe de la croix sur le seüil de cette porte, & ils sont entrés dans l'Eglise avec les seuls Officiers nécessaires pour la suite des céré-

monies ; le reſte du Clergé demeurant toujours dans le Veſtibule & continuant à y chanter les Antiennes convenables. Cependant les Conſécrateurs rangés au milieu de la croiſée ont entonné le *Veni Creator* : & tandis qu'on chantoit cette Hymne , deux Eccléſiaſtiques ont répandu de la cendre en forme de croix de ſaint André, laquelle tenoit toute la longueur de la Nef. Noſſeigneurs les Conſécrateurs étant à genoux de nouveau, on a recommencé les Litanies des Saints ; & ſeize de ces Seigneurs s'étant partagés de quatre en quatre devant chacun des bras de la croix de cendre , ils y ont tracé avec le bas de leurs croſſes toutes les lettres des alphabets Grec & Latin ; cette cérémonie marquant l'union des Fidéles dans toute l'étendue de la Terre.

Ils ſe ſont enſuite rendus dans la Chapelle de la Très-Sainte Vierge dont il falloit conſacrer l'Autel : le grand Autel de l'Egliſe n'étant pas dans le cas de recevoir cette Conſécration , attendu que , par permiſſion de Monſeigneur l'Archevêque, il avoit été ci-devant conſacré par Monſeigneur l'Archevêque de Sens le 20 du mois de Mars 1734.

On avoit préparé ſur une crédence ornée au milieu de cette Chapelle l'eau, le ſel, la cendre & le vin qui ont été bénis & mêlés enſemble. Après quoi Noſſeigneurs ſe ſont rendus au bas de l'Egliſe devant la grande porte en dedans. Monſeigneur l'Archevêque de Tours a fait avec le bas de ſa croſſe deux croix ſur cette porte, une en haut, & l'autre en bas ; & on eſt revenu pour procéder à la Conſécration de l'Autel de ladite Chapelle que l'on a commencée en la maniere preſcrite par le Pontifical. Il ſera bon d'y avoir recours ſi l'on veut être inſtruit plus en détail de toutes ces auguſtes, myſtérieuſes & pénibles cérémonies.

Après ces préliminaires de conſécration, ils ſont ſortis de la Chapelle : & partagés en deux corps, ils ont beni chacun de leur

côté tout l'intérieur de l'Eglise, depuis le sol jusqu'au plus haut des murs, autant qu'il a été possible, avec cette eau nouvellement bénite; ce qu'ils ont fait trois fois, à chaque côté de l'Eglise en dedans, & d'un bout à l'autre. On chantoit pendant ce tems des Antiennes & des Pseaumes qui exprimoient l'effet de ces Bénédictions. Enfin ils ont arrosé le pavé avec cette même eau, en observant de la répandre en forme de croix dans la longueur & largeur de l'Eglise. Puis s'étant de nouveau représentés devant la principale porte, toujours en dedans de l'Eglise, Monseigneur l'Archevêque de Tours a chanté une Préface, dans laquelle il a invoqué le Saint Esprit, le conjurant de prendre possession de ce Temple qui lui est consacré, & dédié en l'honneur de la sainte Croix, de saint Pierre, Patron, & de saint Sulpice, Titulaire. Il y a aussi prié pour les pécheurs, afin qu'ils obtiennent miséricorde; pour les malades & les affligés, afin qu'ils puissent y recevoir la délivrance de leurs maux.

Ces Prieres étant finies, tous les Prélats Consécrateurs sont retournés à la Chapelle de la Sainte Vierge, où Monseigneur l'Archevêque de Tours a fait une espece de mortier, selon qu'il est marqué dans le Pontifical, avec l'eau bénite, de la cendre, du ciment, &c. & l'a fait réserver pour sceller le tombeau de l'Autel dans lequel les Reliques devoient être renfermées. Ce qui étant fait, on s'est rendu processionnellement à la Chapelle du Séminaire pour prendre ces Reliques, & les aporter à l'Eglise.

Ce transport s'est fait avec beaucoup de solennité, & de religion. Le Clergé en surplis marchoit d'un pas lent, précédé, comme ci-dessus, de la croix. Plusieurs Diacres revêtus d'habits convenables à leur ordre suivoient, portant sur leurs épaules les sept plus beaux Reliquaires du trésor de l'Eglise. Chaque Reliquaire étoit accompagné de deux Ecclésiastiques tenans des flambeaux allumés.

Pour

Pour honorer encore davantage la marche des Reliques des Saints Martyrs, elles avoient un Cortége de dix-huit Ecclésiastiques en aubes de fin lin, avec de larges ceintures bleuës à crépines d'argent. Six portoient des flambeaux allumés, & douze, l'encensoir à la main, les encensoient continuellement. Ils marchoient avant les vingt Archevêques ou Evêques Consécrateurs, ayans la mitre & la crosse. Venoit ensuite Monseigneur l'Archevêque de Tours, précédé de sa crosse & de deux Diacres d'honneur, d'un Diacre & d'un Soudiacre d'Office, & de deux Prêtres assistans en chapes. Il tenoit dans ses mains ces mêmes Reliques couvertes d'une riche écharpe, & sous un Dais à la Romaine dont les six colonnes étoient portées par des Prêtres. Les Cavaliers du Guet en habits bleus galonnés d'or, marchoient sur deux lignes pour servir de Garde aux saintes Reliques, & aux Evêques Consécrateurs.

On est sorti ainsi de la Chapelle du Séminaire: & passant par les rües remplies d'un peuple infini, & bordées par un grand nombre de Soldats présentans leurs armes; les Tambours ont battu aux champs, & les Officiers ont fait le salut du Drapeau & du Sponton au passage des Reliques.

Monseigneur le Comte de Maurepas, premier Marguillier, marchoit immédiatement après le Dais, accompagné de M. le Chevalier de Mesnil, second Marguillier. Suivoient M. de Savigny le fils, Conseiller du Roi, Notaire au Châtelet de Paris, & M. Piat, tous deux Marguilliers en Charge; & de deux à deux, tous Messieurs les Marguilliers anciens, les Commissaires des Pauvres de la Paroisse, & les Directeurs de toutes les Confréries. Plusieurs Seigneurs, Pairs & Maréchaux de France, & autres personnes de qualité étoient avec Messieurs les anciens Marguilliers.

On a fait de la sorte le tour de l'Eglise en déhors: & lorsque

les Reliques ſont arrivées au grand portail, il y a eu dans le chantier voiſin une grande décharge de boëtes. Cependant tout le Clergé s'étant arrêté ſous la colonnade du portail, après une Oraiſon récitée par tous les Conſécrateurs, Monſeigneur l'Archevêque de Tours a fait avec le ſaint Crême une onction ſur la grande porte, en priant le Seigneur que cette entrée de l'Egliſe ſoit pour les Fidéles une entrée de paix & de ſalut.

L'entrée de la Proceſſion s'eſt faite enſuite dans l'Egliſe dans le plus bel ordre, parce qu'elle étoit vuide de peuple, ayant été gardée fort éxactement. Le Clergé chantoit des Antiennes en l'honneur des ſaints Martyrs, les priant d'intercéder pour le peuple, & de protéger ce Temple qui devenoit le lieu du repos de leurs Reliques en atendant la réſurrection. On a fait le tour de l'Egliſe au dedans, le Peuple diſant continuellement *Kyrie eleïſon.* Les Reliques de la Conſécration ont été dépoſées dans la Chapelle de la Sainte Vierge, & les autres raportées au Tréſor.

Alors Monſeigneur l'Archevêque de Tours, conjointement avec les autres Prélats, a repris la Conſécration de l'Autel de cette Chapelle pour la terminer de ſuite. Il a d'abord renfermé le Reliquaire dans un tombeau de marbre pratiqué dans le maſſif dudit Autel; & il a fait dans l'intérieur de ce tombeau, & ſur la table de l'Autel toutes les onctions & encenſemens preſcrits avec les prieres convenables; ces cérémonies nous aprenant le grand reſpect dû à l'Autel du Dieu Tout-puiſſant, & au ſacrifice qui y eſt offert chaque jour.

Comme il les finiſſoit, ſix Archevêques & ſix Evêques du nombre des Conſécrateurs ſont ſortis de la Chapelle. Les ſix premiers ſe ſont rendus devant ſix piliers du Chœur, & les ſix Evêques devant autant de piliers de la Nef, chacun au pilier qui lui étoit déſigné. Les uns & les autres étoient en mitre & en chape, & ac-

compagnés chacun de quatre Aumôniers, dont l'un portoit le ſaint Crême, un autre un baſſin avec un Purificatoire, un autre la croſſe, & un autre un encenſoir. Au même inſtant, tous ces Prélats ont fait ſur la croix de chacun des piliers l'onction du ſaint Crême, & les ont conſacrés avec toute l'Egliſe en l'honneur de Dieu, de la Sainte Vierge, de tous les Saints, & ſpécialement de Saint Pierre & de Saint Sulpice, priant que ce Temple ſoit une ſource de paix pour tous les fidéles. Prenant enſuite l'encenſoir, ils ont encenſé trois fois devant cette croix.

Il eſt à remarquer que pour cette Conſécration des piliers, il n'a pas été néceſſaire de ſe ſervir d'échelle, les croix étant à une hauteur raiſonnable, & à peu près à celle marquée par le Pontifical. On s'eſt contenté d'employer au bas de chacun de ces piliers un gradin à deux marches.

Pendant que ces Seigneurs étoient occupés à cette fonction, & que ce qui reſtoit à faire pour la Conſécration de l'Autel s'achevoit par le miniſtere de Monſeigneur l'Archevêque de Tours aſſiſté des autres Prélats Conſécrateurs; Noſſeigneurs du Clergé de France qui n'avoient pû être de ce nombre, avec tous Meſſieurs les Députés du ſecond Ordre, ſont venus à l'Egliſe en Corps d'aſſemblée. Ils s'étoient d'abord réunis dans une Sale du Séminaire de ſaint Sulpice, & ils ſont arrivés à l'Egliſe, précédés par douze Suiſſes de la grande livrée du Roy, & par leurs Huiſſiers & autres Officiers.

Meſſieurs les Abbés de Breteüil & de Nicolaï, Agens Généraux, marchoient à la tête de cet illuſtre Corps en manteau long & bonnet carré. Huit de Noſſeigneurs les Evêques Députés de leurs Provinces en ſoutanes violettes, & le camail de même ſur le Rochet, marchoient deux à deux : ſçavoir, Noſſeigneurs les Evêques de Mâcon, de Blois, de Saint Papoul, de Sénez,

de Cahors, de Laon, de Boulogne, & de Saint Paul-Trois Châteaux. Ils étoient ſuivis de tous Meſſieurs les Députés du ſecond Ordre au nombre de trente-un, dans le même habit de cérémonie que Meſſieurs les Agens Généraux. Cette marche étoit fermée & accompagnée par un nombre ſuffiſant de Gardes, afin que ces Seigneurs ne fuſſent pas dérangés par l'affluence du Peuple.

A leur entrée dans le Chœur, Monſeigneur l'Archevêque de Sens s'eſt joint à eux. Il venoit d'arriver exprès de ſon Diocèſe pour prendre part à cette grande ſolennité, & il s'eſt mis à ſon rang parmi Noſſeigneurs. Leurs places étoient du côté de l'Evangile auprès du Trône préparé pour la Grand'Meſſe Pontificale, dans les hautes formes du Chœur qui étoient couvertes pardevant de tapis de velours cramoiſi à galons & glands d'or, avec deux carreaux pareils à ces tapis pour chacun deſdits Prélats. Meſſieurs les Députés du ſecond ordre ont pris leurs places dans une partie des mêmes formes, ayant chacun un carreau de velours, & de riches tapis étendus devant eux. Le ſurplus des hautes & baſſes formes a été rempli par le Clergé de S. Sulpice, qui a de plus occupé pluſieurs bancs rangés le long du Chœur.

Monſeigneur l'Archevêque de Tours devant célébrer la Meſſe Pontificale, eſt ſorti de la Chapelle de la Sainte Vierge, & il eſt venu au Maître-Autel dans cet ordre. Après la croix précédée des Turiféraires & Acolytes, marchoient entre ſix Induts, un Diacre & Soudiacre d'Office: celui-ci tenant le Livre des Epîtres couvert de vermeil; & le Diacre ayant dans ſes mains le Livre des Saints Evangiles, précieux morceau d'orfévrerie qui joint à la richeſſe de la matiere toute la perfection de l'art de ſon célébre Ouvrier M. Germain, Orfévre du Roy. Suivoient deux Diacres d'honneur: tous ces Officiers revêtus d'ornemens aſſortis aux magnifi-

ques chapes de Nosseigneurs les Consécrateurs. Ces Prélats au nombre de vingt marchoient ensuite deux à deux, ayans la mitre en tête, & la crosse à la main. Monseigneur l'Archevêque de Tours fermoit cette belle marche, accompagné de deux Prêtres assistans en chapes.

Tous étant arrivés au Sanctuaire se sont mis à genoux au tour de l'Autel sur la marche d'en bas, & s'étant relevés après une courte priere, Monseigneur l'Archevêque de Tours est monté à son Trône où il a été revêtu des habits pontificaux. Cependant les Prélats Consécrateurs ont pris leurs places au tour du Sanctuaire, où on leur avoit préparé des fauteuils. Ils y sont restés pendant toute la Grand'Messe toujours en mitre, excepté aux occasions où les cérémonies de la Messe éxigeoient qu'ils la quittassent, à quoi ils étoient assistés par un Aumônier, tandis qu'un autre tenoit leur crosse. Il y avoit derriere l'Autel des banquettes de velours pour asseoir les Diacre, Soudiacre & Induts, lorsqu'il étoit convenable. Les Diacre & Soudiacre d'Office, les deux Prêtres assistans, & autres Officiers Ecclésiastiques avoient des tabourets disposés aux deux côtés, & suivant les marches du Trône. Le tout ensemble donnoit un spectacle très-religieux & très-magnifique.

La Grand'Messe étant finie, on a fait une nombreuse décharge de boëtes. Nosseigneurs les Consécrateurs, & ceux de l'Assemblée Générale qui étoient présens, & tous Messieurs les Abbés, Agens Généraux, & Députés du second Ordre sont allés prendre quelque repos à l'Hôtel de Monseigneur l'Archevêque de Sens, & ont été reconduits par M. le Curé & le Clergé de S. Sulpice, & par Messieurs les Marguilliers, avec les cérémonies convenables.

Toute cette illustre Assemblée a bien voulu accepter le dîner qui étoit préparé audit Hôtel. Aussi-tôt après le repas, Nosseigneurs ayans pris leurs rochet & camail, & Messieurs du second

Ordre le manteau & le bonnet carré, ils ſont revenus à l'Egliſe; & ont pris place dans l'Œuvre qu'ils ont remplie entierement malgré ſa vaſte étendue, & la diſtribution de ſes bancs diſpoſés en amphitéâtre. Meſſieurs les Curé & Marguilliers qui en faiſoient les honneurs ſe ſont placés dans la Nef au bas de l'Œuvre ſur une même ligne de fauteuils. Alors M. l'Abbé Clement, Aumônier & Prédicateur du Roy de Pologne, Duc de Lorraine, eſt monté en chaire, & ayant demandé & reçu la bénédiction de Monſeigneur l'Archevêque de Tours, il a prononcé ſur la Dédicace un excellent diſcours qui ſe raportoit tout entier à celle que l'on ſolenniſoit. Il a fourni à ſon ſujet avec une éloquence qui devoit ſes plus juſtes & plus beaux traits à la préſence & au miniſtere du Clergé de France dans cette occaſion.

Le Sermon étant fini, Monſeigneur l'Archevêque de Tours a donné à tout le peuple la bénédiction ſolennelle, & s'eſt rendu tout de ſuite à ſon Trône. Noſſeigneurs les Archevêques & Evêques ont repris dans le Chœur leurs mêmes places du matin; enſorte que les vingt Conſécrateurs étoient en rang avec eux. On a chanté None, & enſuite les Vêpres. Au *Magnificat* M. le Curé & M. le Vicaire ayant fait les encenſemens ordinaires devant le Maitre-Autel, ſont venus au pied du Trône où ils ont encenſé à genoux Monſeigneur l'Archevêque de Tours. De-là ils ſe ſont préſentés devant chacun de Noſſeigneurs les Prélats qu'ils ont encenſés. S'étant enſuite rendus à la Chapelle de la Sainte Vierge, au pied de l'Autel nouvellement conſacré, ils ont encenſé le Très-Saint Sacrement qui y répoſe. Enfin ils ont fait la même choſe à chacun des douze piliers du Chœur & de la Nef qui avoient reçu l'onction du ſaint Crême.

A l'iſſüe des Vêpres, Monſeigneur l'Archevêque de Tours a donné la bénédiction ſolennelle, & après les Complies on s'eſt

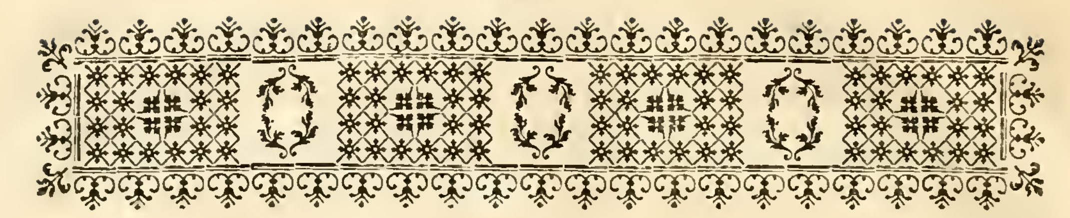
retiré pour rentrer au Chœur un peu avant huit heures du soir. On a chanté le Salut en musique de la composition de M. Clérambault, Maître de Musique, & Organiste de Saint Sulpice. Les paroles du Motet propre à la Dédicace, prises de l'Ecriture-Sainte, étoient du choix de M. Roy, Chevalier de Saint Michel. L'éxécution a parfaitement répondu au goût qu'avoient mis dans leurs compositions ces deux grands Maîtres. Plus de quatre-vingt Musiciens ou Simphonistes y ont signalé leurs divers talens.

Toutes ces belles Cérémonies ont reçu aussi beaucoup d'éclat par la magnifique illumination de toute l'Eglise, Messieurs les Marguilliers ayant fourni tous les cierges & les bougies avec beaucoup de libéralité.

Après la Bénédiction du très-saint Sacrement à laquelle toute la Musique a répondu, il s'est fait encore une grande décharge; & chacun s'est retiré plein d'admiration & d'édification.

C'est une chose digne de remarque dans cette célebre journée, que nonobstant le prodigieux concours de monde, tout s'est passé avec un ordre & une tranquillité parfaites. Une sainte joye étoit peinte sur tous les visages, & tout respiroit une profonde vénération pour la majesté de Dieu qui venoit de consacrer son Temple. *Erat enim populus jucundus, secundùm faciem Sanctorum.* Judith, XVI.

Nosseigneurs les Consécrateurs, conformément au Pontifical & aux Canons de l'Eglise, ont accordé l'Indulgence d'une année à toutes les personnes qui visiteront cette Eglise avec les dispositions requises le jour de sa Dédicace : & l'Indulgence de quarante jours à perpétuité en faveur de ceux qui pareillement la visiteront à chaque anniversaire.



EXTRAIT DU REGISTRE de la Fabrique de Saint Sulpice, du 7 Juillet 1745.

IL étoit convenable que la ſolennité de cette Dédicace fut ſuivie d'une Octave qui en prolongeât la célébrité & le fruit : c'eſt ce qui s'eſt pratiqué dans l'ordre ſuivant.

Le Jeudi premier jour de ce mois de Juillet, Meſſieurs les Doyen, Chanoines & Chapitre de l'Egliſe Métropolitaine ayant été ci-devant ſupliés & invités par M. le Curé, au nom de toute la Paroiſſe, de faire l'honneur à cette Egliſe d'y venir proceſſionnellement célébrer la premiere Grand'Meſſe après ſa Conſécration ; non-ſeulement ils répondirent à cette invitation avec toute la bonté & la politeſſe imaginables, mais ils ont bien voulu accompagner une démarche auſſi obligeante de tout l'apareil qui pouvoit la rendre plus honorable. Tous Meſſieurs les Chanoines étoient en habits violets, & Meſſieurs les Doyen & Dignités en rouge, de même que ceux de Meſſieurs du Chapitre qui ſont Conſeillers au Parlement.

La Baniere de Notre-Dame étoit à la tête de la Proceſſion, accompagnée d'un grand nombre de pieuſes perſonnes. Les quatre Chapitres des Egliſes que l'on nomme les quatre Filles de N. D. marchoient en bel ordre précédés de leurs quatre Croix qui étoient portées enſemble. Paroiſſoit enſuite celle qui ouvroit la marche du Chapitre. Rien de plus précieux que cette Croix qui eſt d'or maſſif, garnie de très-belles pierres, mais ſur-tout vénérable par une portion

tion de la vraie Croix de Notre-Seigneur qui y est enchassée. M. l'Abbé de Saint-Exupery, Grand Chantre, marchoit après, & à la tête de tout le Clergé qui étoit très-nombreux, étant grossi par le concours des Chanoines Honoraires & Chapelains qui avoient été convoqués exprès. M. l'Abbé de Harcourt, Doyen, fermoit cette grande Procession, & étoit suivi de tous les Officiers de Robe courte de l'Eglise de Paris.

C'est dans cet ordre, qui régla & signala leur marche depuis l'Eglise Métropolitaine, que ces Messieurs arriverent à Saint Sulpice sur les neuf heures du matin. Ils trouverent à leur passage devant le Grand Portail deux Compagnies des Gardes Suisses, & ils furent salués par une décharge de boëtes. M. le Curé étoit à l'entrée de l'Eglise avec un grand nombre d'Ecclésiastiques en Chapes & tout le reste du Clergé de la Communauté & des Séminaires de Saint Sulpice, & Messieurs les Marguilliers. Il donnoit l'eau benite de son côté, & M. le Vicaire donnoit l'encens du sien. M. le Curé présenta le goupillon à M. l'Abbé de Harcourt, qui l'ayant accepté & pris lui-même l'eau benite, en aspersa le peuple qui suivoit la Procession.

Le Clergé de Notre-Dame prit ensuite place dans le Chœur, & se trouva assez nombreux pour le remplir entierement, quoiqu'il n'y eut aucun autre Ecclésiastique. On chanta Tierce solennellement, à la maniere des Fêtes Annuelles. M. l'Abbé de Harcourt assisté d'un Chapelain en Chape, chanta la Grand'Messe: M. l'Abbé Farjonel de Hauterive, Chanoine & Conseiller au Parlement, fit l'office de Diacre; & M. l'Abbé Tudert, aussi Chanoine & Conseiller au Parlement, fit celui de Soudiacre. Ils étoient accompagnés de six Induts, tous revêtus des plus beaux ornemens de l'Eglise. Cette Grand'Messe fut chantée par les Musiciens du Chapitre avec

leur ſuccès ordinaire, ſur-tout lorſqu'ils éxécutent d'après les compoſitions de M. Haumet, Maître de Muſique de Notre-Dame. Toutes les Cérémonies ſe firent avec une dignité & un concert auſſi admirables, qu'édifians.

M. le Curé, tout le Clergé & Meſſieurs les Marguilliers reconduiſirent tous ces Meſſieurs juſqu'à la grande Porte de l'Egliſe, avec mille actions de graces de l'honneur qu'ils avoient fait à la Paroiſſe, & des bénédictions qu'ils lui auroient attirées par leurs prieres & ſaint ſacrifice.

L'après-midi les Vêpres furent ſolennellement chantées par le Clergé de la Paroiſſe, & le ſoir il y eut Salut & Bénédiction du très-ſaint Sacrement donnée par Monſeigneur l'Archevêque de Sens.

Le Vendredi, ſecond Juillet, tout l'Hôtel Royal des Invalides ayant été invité par M. le Curé de venir prendre part à cette Fête, ſe rendit ſur les neuf heures à l'Egliſe de Saint Sulpice, & fut reçu au bruit d'une grande décharge de boëtes, & au ſon des Trompetes & Timbales placées ſur la Tribune de l'Orgue. Les diſpoſitions, tant au dehors, qu'au dedans de l'Egliſe furent les mêmes que la veille ; ſoit pour faciliter l'abord, ſoit pour honorer l'entrée de cette religieuſe & militaire Proceſſion.

Elle avoit à ſa tête M. le Prevôt de l'Hôtel, & quantité d'Archers & Hallebardiers qui précédoient le Drapeau de la Confrérie du ſaint Sacrement. Toute cette Confrérie compoſée d'Officiers qui marchoient deux à deux avec une modeſtie parfaite, étoit ſuivie du Clergé de l'Hôtel. On y voyoit pluſieurs jeunes Gentilshommes qui ſont élevés dans cet Hôtel avec un air de piété & de gravité digne du Clergé auquel ils étoient aſſociés. Venoient enſuite Meſſieurs les Prêtres de la Congrégation de la Miſſion, & M. Bailly, Curé dudit Hôtel en Etole. Immédiatement après lui marchoit

M. de la Courneuve, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis & Gouverneur de l'Hôtel Royal des Invalides, accompagné de M. le Chevalier de la Marck, Lieutenant de Roy. Les Gardes de M. le Gouverneur étoient aux deux côtés de ces Messieurs. Les Officiers de l'Etat Major, & autres dudit Hôtel suivoient deux à deux. Enfin tous les Soldats Invalides, au nombre d'environ quatre mille, marchoient quatre à quatre par Brigades avec leurs Sergens, & donnoient un spectacle admirable de Religion & de parfaite discipline militaire.

M. le Gouverneur & tout l'Etat Major, ainsi que Messieurs les principaux Officiers de l'Hôtel, prirent les places qui leurs étoient préparées dans le Chœur, aux formes les plus proches de l'Autel garnies de tapis & de carreaux. Tous les autres Officiers & Soldats se rangerent dans la Croisée & dans la Nef, sur des chaises proprement disposées.

M. le Curé des Invalides dit la Grand'Messe avec ses Ecclésiastiques qui y servoient revêtus des plus beaux Ornemens. Le chant en fut entremêlé de fanfares des Trompetes & Timbales qui concerterent ensemble & avec l'Orgue. On chanta aussi deux Motets avec accompagnement sur l'Orgue qui fut touchée par M. Landrin, célébre Organiste de l'Eglise des Invalides. Les Tambours battirent aux champs à l'Elévation, & de plus, suivant l'usage des Camps, au *Domine, non sum dignus.*

Le Clergé dit Sexte à l'issüe de la Grand'Messe, & se retira avec tout le Militaire, dans le même ordre & avec la même édification qu'ils avoient donnée en venant & en assistant à l'Eglise. Messieurs les Curé & Marguilliers de Saint Sulpice les reconduisirent jusqu'à la Grande Porte.

Les Vêpres se dirent ce jour-là, comme le jour précédent. Le Salut se fit aussi avec les mêmes solennités : Monseigneur l'Evêque

de Saint Paul - Trois - Châteaux y officia pontificalement.

Le Samedi, 3. Juillet, Messieurs les Supérieur, Directeurs & Séminaire de Saint Louis, établi sur la Paroisse, près le Luxembourg, se rendirent à dix heures du matin à l'Eglise pour y chanter la Grand'Messe. Ils s'en acquitterent avec ce zéle pour le service des Autels qui caractérise l'éducation que l'on reçoit dans cette Maison. Ce respectable Clergé composé de plus de cent cinquante Ecclésiastiques fut reçu & reconduit avec les honneurs ordinaires.

Monseigneur l'Evêque d'Acqs officia pontificalement au Salut.

Le Dimanche, 4. Juillet, les deux Prônes aussi-bien que les deux premieres Messes Paroissiales furent comme à l'ordinaire. Monseigneur l'Evêque d'Acqs officia pontificalement à la troisiéme & derniere Grand'Messe. L'après-midi, il y eut Sermon par le R. P. de Beauvais, Jésuite, Prédicateur du Roy, qui parla d'une maniere également propre à l'objet de ces solennités, & intéressante pour les Paroissiens.

Monseigneur l'Evêque de Tréguiers officia pontificalement à Vêpres, ainsi qu'au Salut, qui fut chanté en Musique avec un nouveau Motet propre à la Dédicace. Cette Musique ne réussit pas moins bien que le premier jour, étant éxécutée par le même nombre de Musiciens & Simphonistes. L'illumination répéta le même coup d'œil qu'au premier Salut; & le tout fut pareillement terminé par une décharge de boëtes.

Le Lundi, 5. Juillet, M. l'Abbé de Combes, Supérieur du Séminaire des Missions Etrangeres, avec tout son Clergé vint processionnellement pour chanter la Grand'Messe. Ils furent reçus avec les mêmes honneurs que les jours précédens, & avec d'autant plus de satisfaction, que ces Messieurs font un bien infini dans la Paroisse

par leur bon éxemple, leurs inſtructions & tous les bons offices qu'ils veulent bien rendre aux Paroiſſiens.

Les Vêpres ſolennelles, & le Salut Pontifical, où Monſeigneur l'Evêque d'Aire officia.

Le Mardi, 6. Juillet, Meſſieurs du Séminaire de Saint Nicolas du Chardonet furent reçus à leur entrée dans l'Egliſe comme ci-deſſus. Ce grand & religieux Clergé fit voir dans cette occaſion, comme dans toutes les autres, qu'il eſt encore dans la premiere ferveur de ſon inſtitut. M. le Curé de S. Nicolas officia à la Grand'-Meſſe.

Le ſoir, Monſeigneur l'Evêque de Tulles fit le Salut.

Le Mercredi, ſeptiéme jour de Juillet & le dernier de l'Octave, tout le Clergé des Séminaires de Saint Sulpice, uni de cœur, d'eſprit & de conduite avec M. le Curé & Meſſieurs de la Communauté de la Paroiſſe, ſe raſſembla à neuf heures du matin au nombre de plus de trois cens Eccléſiaſtiques, ayans à leur tête M. l'Abbé Couſturier, Supérieur Général des Séminaires de Saint Sulpice, Meſſieurs les Supérieurs & Directeurs du grand & petit Séminaire & des Communautés qui en dépendent. Ils furent reçus par Meſſieurs les Curé & Marguilliers, & par Meſſieurs de la Communauté; M. le Curé & M. le Vicaire donnant l'eau bénite & l'encens. M. l'Abbé Couſturier célébra la Grand'Meſſe qui fut parfaitement bien chantée, & toutes les Cérémonies faites avec cette régularité & cette décence qui ont fait de tout tems l'édification de la Paroiſſe.

Ces Meſſieurs officierent de même à Vêpres, après leſquelles M. l'Abbé de la Tour du Pin prêcha ſur la Conſécration de cette Egliſe avec un ſuccès conforme à la réputation qu'il s'eſt déja faite en ce genre, tout jeune qu'il eſt, & qui ajoute à celle de ſon nom.

Après ce Sermon, le reſte du jour fut occupé aux préparatifs du

Salut, qui devoit, avec le *Te Deum*, consommer & couronner les solennités de la Dédicace, & auquel tout le Corps de Ville étoit invité d'assister.

Quelque tems avant la Dédicace, Monseigneur le Comte de Maurepas & M. le Curé de Saint Sulpice jugerent convenable d'en faire part à Monseigneur le Duc de Gêvres, Gouverneur de Paris, & à Monsieur de Bernage, Conseiller d'Etat ordinaire & Prevôt des Marchands. Ces Seigneurs trouverent qu'un Temple aussi considérable que celui-ci dans la Capitale du Royaume méritoit leur attention : elle est toujours prête à se déclarer pour tout ce qui peut être utile ou honorable à la Patrie.

M. le Curé s'étoit ensuite rendu au Bureau de la Ville pour le remercier de la protection qu'il avoit jusqu'à présent accordé à la Paroisse de Saint Sulpice, des grands bienfaits que ses pauvres en avoient souvent reçus, & en reçoivent encore actuellement, par le pâturage que ces Messieurs veulent bien accorder en faveur des petits enfans des Pauvres.

Après ces Actions de graces, M. le Curé suplia Messieurs de vouloir bien prendre part à la solennité prochaine de la Dédicace & Consécration de l'Eglise de Saint Sulpice : de choisir le jour & l'heure qui conviendroit au Bureau pour être présens à l'un des Saluts, & de marquer dans toute l'Eglise les places qu'ils jugeroient les plus commodes & les plus convenables. M. le Prevôt des Marchands & tous Messieurs du Bureau répondirent avec tant de bonté & de politesse à cette demande, qu'ils donnerent la confiance à M. le Curé de leur demander encore une grace ; celle d'ordonner à M. Beausire, leur célébre Architecte, de donner ses avis sur la façon dont il conviendroit d'orner l'Eglise de Saint Sulpice dans cette occasion. Ces Messieurs lui en donnerent l'ordre sur le champ, & y ajouterent celui de fournir des Gardes-meubles de l'Hôtel de

Ville ce qui ſeroit néceſſaire. L'un & l'autre a été éxécuté avec toute la diligence poſſible & avec ce goût diſtingué dont M. Beauſire avoit traité les décorations des dernieres Fêtes de la Ville. Meſſieurs choiſirent enſuite le jour qui leur convenoit, ſçavoir ; celui de l'Octave : l'heure du Salut, à ſept heures & demi du ſoir ; & pour place, la grande Œuvre à cauſe de ſon étendue capable de tenir leur Compagnie. Meſſieurs les Marguilliers, par délibération précédente, avoient deſtinés à cet effet les mêmes places qui furent propoſées & acceptées.

Ce fut donc en conſéquence de ce choix, qu'au jour ci-deſſus, après les Vêpres & le Sermon, pluſieurs Officiers & Gardes de l'Hôtel de Ville ſe rendirent à l'Egliſe pour prendre la garde de l'Œuvre & du grand Portail. Cependant M. le Curé donna ſes ſoins pour l'arrangement de l'Egliſe, afin que le grand concours n'occaſionnât aucun déſordre, & que tout le monde pût aſſiſter au Salut avec la tranquillité & la piété convenables. Il eut auſſi attention de diſpoſer le long des deux principales avenues de l'Egliſe un grand nombre de Gardes Suiſſes pour préparer un chemin libre, & faciliter l'abord des Caroſſes & du Cortége de Meſſieurs de la Ville. Meſſieurs les Officiers de ſon Régiment prirent, de leur côté, de nouvelles meſures en poſtant leurs Arquebuſiers depuis l'Œuvre juſqu'à la grande Porte, & mettant au bas du Portail en dehors quelques Brigades dudit Régiment. Ils rangerent auſſi dans le Veſtibule leurs Trompetes, Timbales, Hautbois & Tambours.

Sur les ſept heures, Meſſieurs les Marguilliers, tant ceux en Charge qu'anciens, Monſeigneur le Comte de Maurepas à leur tête, s'aſſemblerent au Preſbytere, dans l'Appartement de M. le Curé, qui de-là les conduiſit à l'Egliſe. Ils y entrerent par la grande Porte, précédés des deux Suiſſes de la Paroiſſe, des ſix Bédeaux en robe, & de douze Suiſſes de la grande Livrée du Roy.

Il y eut alors une premiere décharge de boëtes, & les Trompetes & autres Instrumens firent retentir leurs fanfares. Messieurs les Marguilliers allerent prendre leurs places au Chœur dans les hautes formes du côté de l'Epître, lesquelles étoient ornées de tapis & carreaux.

Peu de momens après, Messieurs les Prevôt des Marchands, & quatre Echevins, arriverent à l'Eglise. Ils étoient accompagnés des principaux Membres & Officiers du Bureau, tels que Messieurs les Procureur & Avocat du Roy & de la Ville, le Greffier, & le Receveur; de quatre d'entre Messieurs les Conseillers de Ville, (tous ces Messieurs en robes-rouges) & de six Députés du nombre de Messieurs les Quartiniers dans leurs habits de cérémonie, de même que le premier Huissier, & cinq Huissiers ordinaires. Et pour que le concours fut de tous les ordres par la jonction du militaire de la Ville, Messieurs les Lieutenant Colonel, Major & principaux Officiers de son Régiment étoient avec ces Messieurs. Ils descendirent tous de carosse devant le grand portail, toujours entre deux files de leurs Gardes à pied. Il se fit en même-tems une grande décharge de boëtes, les fanfares recommencerent, & l'Orgue joua à leur entrée; le son de toutes les cloches continuant à l'annoncer au loin.

Monseigneur le Comte de Maurepas, & tous Messieurs les Marguilliers: M. le Curé donnant l'eau-benite, M. le Vicaire l'encens, l'un & l'autre avec une grande quantité d'Ecclésiastiques en chapes, & tout le reste du Clergé de S. Sulpice se trouverent à la grande porte à la rencontre de ces Messieurs; & les ayans reçus, ils les conduisirent à l'Œuvre. La compagnie de plusieurs Seigneurs & Dames qui arriverent en même-tems trouva des chaises préparées devant l'Œuvre.

Après cette entrée se fit celle de Monseigneur l'Archevêque de

de Toulouſe qui vint pour officier pontificalement au Salut. Tout le Clergé, & Meſſieurs les Marguilliers ſe retrouverent à la porte pour le recevoir, tandis que M. le Curé fut l'accueillir & le prendre au Preſbytere, où il s'étoit arrêté pour ſe revêtir de ſon rochet & de ſon camail. Il en ſortit précédé du même cortége de Suiſſes & Bédeaux, marchant à la ſuite de pluſieurs Eccléſiaſtiques en chapes; & il fut conduit avec la croix dans l'Egliſe, où ſon entrée fut ſaluée par les mêmes bruits de guerre mêlés au ſon des cloches, & par une nouvelle décharge de boëtes. S'étant rendu au Sanctuaire en habits Pontificaux qu'il prit dans la grande Sacriſtie, à meſure que le Clergé & Meſſieurs les Marguilliers prenoient leurs places au Chœur; on fit l'expoſition du Très-Saint Sacrement, & le Salut commença. La Muſique chanta les Motets du Saint Sacrement, de la Sainte Vierge, de la Dédicace de l'Egliſe, & la Priere pour le Roy, tous de la compoſition de M. Clérambault, & éxécutés par près de cent Muſiciens, l'élite de Paris & de Verſailles.

Après la Bénédiction du Très-Saint Sacrement, à laquelle il ſe fit une nombreuſe décharge de boëtes, Monſeigneur l'Archevêque de Toulouſe monta à ſon Trône. Il entonna le *Te Deum* qui fut repris & chanté par toute la Muſique, & conclu par l'Oraiſon *Pro gratiarum actione.* On ne pouvoit mieux terminer que par ce chef-d'œuvre de muſique, l'une des plus accomplies productions du fameux Clérambault. Monſeigneur l'Archevêque de Toulouſe donna enſuite la Bénédiction ſolennelle: & les réconduites s'étant faites comme les entrées, chacun ſe retira avec un général contentement & applaudiſſement de tout le monde. L'illumination du grand Autel, du Chœur, & de toutes les parties de l'Egliſe parut avec d'autant plus d'éclat, que la nuit étoit commencée.

Une derniere circonſtance qui contribuoit à l'embéliſſement de

ces fêtes est la décoration de l'Eglise au jour, & pendant l'Octave de la Dédicace.

En général l'Architecture de ce Temple est telle, qu'il n'a besoin de presqu'aucune décoration que celle qu'il présente par lui-même. Mais s'il y a lieu d'y ajouter des ornemens étrangers pour la distinction des solennités, ils étoient sur-tout convenables dans une occasion aussi célébre que celle-ci.

Les tapisseries que l'on emploit pour réhausser la structure intérieure des Eglises n'auroient servi ici qu'à masquer les beautés de l'Architecture, & les Ouvrages de Sculpture qui y sont répandus. Tout consistoit donc à ménager avec intelligence le peu d'ornemens dont ce magnifique Vaisseau permettoit que l'on fit usage.

Et d'abord pour mettre à profit le vuide que laissent encore quatre Statuës qui restent à mettre en place, deux dans le Chœur, & deux dans la croisée, on avoit dressé sur leurs consoles quatre corps de décoration uniformes. Leur situation ne pouvoit être plus avantageuse : deux s'élevoient au fond du Chœur, en face des deux pieds droits de l'Arcade du chevet; & les deux autres dans la croisée, de l'autre côté des piliers latéraux de l'Autel. Chacun de ces corps présentoit un Palmier doré de hauteur naturelle, sortant en demi bosse des consoles. Sur le devant étoit posée une torchere aussi dorée, à trois tiges, dont chacune portoit un double rang de girandoles de cristal. Elles formoient une piramide de lumieres qui étoit terminée par une girandole posée au haut du fust des Palmiers.

Quelque grand que fut l'effet de cet assemblage de lumieres, on peut dire qu'il étoit confondu dans la prodigieuse illumination de l'Eglise. Comme c'étoit-là peut-être le seul genre de magnificence où il fût libre de s'étendre, on n'avoit rien épargné pour la rendre complete. Les lustres y étoient multipliés au nombre de

plus de quarante, tous de criſtal, & pour la plupart à deux rangs de bougies; & outre ceux qui éclairoient le Chœur, il regnoit à ſon pourtour, au-deſſus des grilles, un rang fort ſerré de lumieres: le tout borné par un riche candelabre de fer doré qui termine l'enceinte du Chœur.

Pour varier le point de vûë, on n'avoit pas négligé une ſorte d'agrément dont les plus belles fêtes ſont toujours aſſaiſonnées, & qui ne paroiſſoit ici ni déplacé ni foible parmi tant d'objets plus brillans. Des fleurs artificielles diſpoſées avec goût, & tiſſues en guirlandes & en chutes y figuroient agréablement.

Celles d'entre les Chapelles où l'on n'a pu encore faire les embelliſſemens que l'on ſe propoſe, étoient décorées d'une maniere uniforme, & leurs Autels garnis d'un parement & contre-table de toile d'argent, ornés de galons d'or.

Aux deux côtés de la grande porte, & dans l'entre-colonne de la Tribune de l'Orgue, pendoient deux excellens tableaux de Jouvenet: ils occupoient l'eſpace deſtiné à deux inſcriptions prêtes à mettre en place pour monument de cette Dédicace. Elles ſeront gravées ſur deux tables en quarré long de marbre noir, encaſtrées dans des bordures de marbre de Languedoc, leſquelles ſe détacheront d'une incruſtation en marbres Breche d'Alep, & vert de mer qui doit regner, en façon de ſocle, à la hauteur d'environ trois pieds, ſur toute la face intérieure du mur de clôture.

Dans les dehors de l'Egliſe paroiſſoit un ample Drapeau arboré ſuivant l'uſage, dès la veille de la Fête. Ce Drapeau étoit fait en forme de flâme d'une belle toile blanche, liſerée de couleur rouge, avec une grande croix de même au milieu. Il étoit ſuſpendu au haut du portail de la croiſée du côté du Nord, ſortant du milieu du fronton par l'œil de bœuf dont le timpan eſt percé. Ce Drapeau eſt conſervé dans le Garde-meuble de l'Egliſe pour être expoſé tous les ans à l'anniverſaire.

L'objet de cette Fête s'annonçoit dès l'abord de l'Eglise par un large tableau qui garnissoit la partie ceintrée de la grande porte. On y lisoit sur un fonds d'azur dans un cartouche de dorure, accompagné de figures d'Anges, ces paroles de l'Ecriture Sainte en lettres d'or : *Benedictus Dominus qui exaltavit eam.*

Tobie, XIII.

Et ont signé, *MAUREPAS. MESNIL. DE SAVIGNY & PIAT.*

Je soussigné certifie le présent Extrait conforme à l'Original.
Signé, *LANGUET DE GERGY, Curé de Saint Sulpice,*



APPROBATION.

J'ai lû la présente Relation par ordre de M. le Lieutenant Général de Police; elle m'a paru aussi édifiante, que bien écrite. A Paris ce 16 Décembre 1745.

Signé, L'Abbé LEROUGE.

Vû l'Approbation ci-dessus, permis d'imprimer ce 16 Décembre 1745.
Signé, *MARVILLE.*

EXPLICATION
Des Médailles du Frontispice & de la Vignete.

LA premiere, est la Médaille du ROY. Sa Majesté y est représentée en Buste, revêtue de la Cuirasse, & couronnée de Lauriers. Au tour est la Légende, LUD. XV. REX CHRISTIANISS. *Louis XV. Roy Très Chrétien.*

LE Revers présente le grand Portail de l'Eglise. On y lit cette Inscription, S. SULPICIO S. qui marque qu'elle est dédiée *Sous l'Invocation de Saint Sulpice.* Ces mots de la Légende, DEDIT HOC DEUS IN CORDE REGIS, & ceux de l'Exergue, UT GLORIFICARET DOMUM DOMINI, signifient que *C'est Dieu même qui a inspiré au Roy ce zéle admirable pour la gloire de la Maison du Seigneur.* Ce Temple est en effet l'ouvrage de la protection & des bienfaits de Sa Majesté, & un Monument de sa Religion.

C'EST un Passage tiré mot à mot du premier Livre d'Esdras, Chapitre VII. qui forme cette Légende.

AU bas de l'Exergue est le millésime de la présente année 1745.

LA Vignete renferme une seconde Médaille, où l'on voit dans le premier côté les deux Bustes de Saint Pierre & de Saint Sulpice, dont l'un est principal Patron, & l'autre Titulaire de cette Eglise. Outre l'atribut ordinaire du premier, qui sont les deux Clefs, & la Châpe dont le second est vêtu, & qui sert à le désigner; on les reconnoît aux Lettres initiales de leurs Noms, S. P. S. S. gravées sous leurs Effigies. Au tour des Têtes, on lit cette Légende, UBI PRÆSUNT PROSINT, qui exprime la juste confiance, *Qu'ils président à ce Temple pour y être nos Protecteurs.*

Dans le revers on a représenté la Coupe en perspective de l'Eglise. On y voit de front une portion de la Nef, & par des échapées l'un des bas côtés du Chœur, & la naissance d'un des bras de la Croisée. L'Autel qui est à la Romaine, paroît en face, & le Chœur en fuite. Chacune de ces parties a tous ses accompagnemens, qui sont détaillés sans confusion.

La Figure qui paroît sur le devant avec un Voile sur la Tête, & vêtue d'une Mante semée de Croix & de Fleurs de Lys, est le Type de l'Eglise Gallicane. Elle est de plus caractérisée par tous les Atributs de l'Episcopat rassemblés devant elle : tels que le Livre des Saints Evangiles ouvert, la Crosse, la Mitre & la Croix à deux branches, Symbole de la dignité primatiale. Son action, qui est celle d'une Personne qui éléve un Encensoir fumant vers l'Autel, de même que son atitude, expriment l'ardeur de ses Vœux, pour attirer dans ce Temple la Majesté du Seigneur. La même Nuée lumineuse qui remplît le Temple de Salomon au jour de sa Dédicace, en signe de la possession que le Seigneur en prenoit, retrace ici ce qui s'est passé d'une maniere invisible, à la Consécration de cette Eglise.

LES mots de la Légende, REDIVIVA SACRORUM MAJESTAS, qui rapellent la Célébrité des anciennes Dédicaces faites par des Assemblées d'Evêques, & ceux de l'Exergue, CLERO GALLICANO CONSECRANTE, signifient: *Majesté des Cérémonies Sacrées renouvellée dans cette Consécration faite par le Clergé de France.*

Au-dessous est la date de l'année 1745.